

ANNALES DU TRÈS-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Sidon : Port du Nord :

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'*Abonnement* pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit *plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe*, le prix de l'*Abonnement* : est de **25** centins.—De plus, le *treizième* appartient à la personne qui reçoit plus de **12** exemplaires, également *sous une seule enveloppe*.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—*Deux Messes* seront célébrées chaque semaine, à l'intention des *Abonnés*, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront, en outre, une part spéciale aux *Prières* qui se disent, *chaque jour en commun*, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES. —Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.